

La ville-musée?

Marcel Calfat

Numéro 29, automne 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18114ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Calfat, M. (1985). La ville-musée? *Continuité*, (29), 4–4.

LA VILLE-MUSÉE?

Après Damas, Rome et Venise, le centre historique de Québec pourrait accéder, cet automne, à la sélecte Liste du patrimoine mondial. À la lumière de cette marque de haute distinction, force est de s'interroger sur le titre de «ville-musée» qu'on affuble à la doyenne de notre continent, depuis les écrits de Gérard Morissette jusqu'aux plus récents rapports de la Commission des biens culturels.

L'histoire de Québec se retrace parmi le nombre impressionnant de bâtiments classés de son arrondissement historique. Capitale du continent francophone puis de l'empire britannique en Amérique du Nord, Québec est, beaucoup plus modestement, ce que Rome fut pour le vieux continent: un centre majeur de l'histoire du Nouveau Monde.

Dans *The City in history*, l'historien Lewis Mumford qualifie de «musée» toute ville qui a su conserver les témoins architecturaux de son évolution historique. En Europe de l'Est, les «villages-musées» sont ceux qui — comme Québec — présentent une grande concentration de bâtiments et de sites historiques. Toutefois, ni l'un ni l'autre cas ne tient compte des caractères sociologiques d'une telle ville.

Qu'elle soit historique ou non, toute ville devrait d'abord être un milieu favorable aux activités humaines. Ce qui n'est pas toujours le cas: selon Statistiques Canada, la population du Vieux-Québec a connu entre 1961 et 1981, un déclin presque constant. En vingt ans, elle a subi une baisse de 47%!

Les autorités municipales et provinciales ont réagi vigoureusement pour contrer cette tendance et encouragent, depuis plusieurs années, le recyclage des édifices anciens à des fins d'habitation. Dans le quartier Champlain, par exemple, qui comprend le Vieux-Québec, le nombre d'unités de logements créés est passé de 15 en 1975-1976 à 332 cette année. Un effort louable... qui rapporte.

En effet, le recyclage d'édifices fait augmenter leur valeur foncière et, conséquemment, les taxes que perçoit la municipalité. À titre d'exemple, les taxes foncières de l'entrepôt Boswell, recyclé en condominiums, ont augmenté de quelque 1910% entre 1982 et 1985. On encourage certes le retour au centre historique, mais des considérations écono-

miques fixent le choix de ses résidents. C'est la loi des plus nantis. Lieu de robe et d'épée pendant les Régimes français et britannique, le Vieux-Québec retrouverait-il, aujourd'hui, une société comparable?

Cette tendance, irait à l'encontre de la Charte des villes historiques (1983) du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) qui souligne la nécessité de respecter la composition sociale des ensembles historiques et de satisfaire les aspirations de leurs habitants. Friande de ressources fiscales accrues, la Ville de Québec sera-t-elle respectueuse de ces conditions? Et saura-t-elle y attirer de nouveaux services, améliorer la circulation automobile et augmenter le parc de stationnement, y assurant ainsi une meilleure qualité de vie?

L'accession de Québec sur la Liste du patrimoine mondial éveillera peut-être davantage les autorités à ces questions. Du moins, les obligera-t-elle à des actions plus conséquentes. En effet, parmi les parrains de la demande à l'Unesco se trouvent les autorités étroitement liées, entre autres, à la démolition des annexes des maisons McKenzie et Deguise dit Flamand (XVIII^e siècle), à la démolition partielle de la maison Pagé-Quercy (1752) sur le site du musée de la Civilisation, à l'inertie devant le vandalisme fait aux intérieurs des maisons historiques du Vieux-Québec et, finalement, à la démolition prévue et injustifiable des entrepôts Chinic-Amyot. Son inscription sur la Liste donnerait à Québec une reconnaissance internationale dont l'effet marquant serait une plus grande sensibilisation de la population québécoise à son héritage.

Néanmoins, qu'elle soit ou non la seule ville nord-américaine à entrer dans le select club du patrimoine mondial n'enlèvera rien des qualités intrinsèques de Québec. Toutefois, alors qu'un courant architectural fait des musées des oeuvres d'art en soi, tâchons d'éviter la «muséification» de Québec. Évitions que le contenant prime sur le contenu, que le «musée» l'emporte sur la ville. ■

Marcel Calfat

Directeur et rédacteur en chef: Marcel Calfat.
Rédactrice adjointe et responsable du dossier: Line Ouellet.
Révision des textes: Sylvie Clamageran.
Lectrice: Jeanne M. Wolfe
Comité de rédaction: Marcel Calfat, Mark London, Émilien Morissette, Line Ouellet, Louise Trotter.

Traitement de textes et abonnements: France Bédard.
Conseiller artistique: François Lachapelle.
Graphisme: Martin Beaulieu.
Composition: Caractéra inc.
Séparation de couleurs: Point de trame inc.
Photogravure et impression: Imprimerie Canada inc.
Distribution: Messageries dynamiques.
Distribution postale: Paul A. Joncas inc.

Continuité est un trimestriel publié par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), un organisme sans but lucratif voué à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Le soutien financier de *Continuité* est assuré par les membres du Conseil des monuments et sites du Québec, les annonceurs, le ministère des Affaires culturelles du Québec, Héritage Montréal et la Fondation de la famille Samuel et Saldye Bronfman. Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles du CMSQ. Les titres, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont de la rédaction.

L'emploi du masculin n'est justifié que par un souci d'alléger le texte. Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante: *Magazine Continuité*, case postale 279, succ. Haute-Ville, Québec (Québec), Canada, G1R 4P8, tél.: (418)-694-0812. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, ISSN-0714-9476.

©1985: *Continuité-CMSQ*. Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés. Permis d'affranchissement au tarif de deuxième classe, n° d'enregistrement: 6086. Port payé à Québec. Date de parution: septembre 1985.